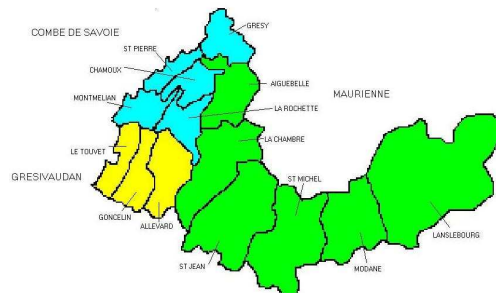


# Les besoins d'hébergement liés au chantier Lyon Turin

En 2010/2012 les travaux pour la liaison ferroviaire entre Lyon et Turin vont débuter. Ce chantier, dont la durée dépassera 10 ans, nécessitera jusqu'à 3500 ouvriers dans les départements de Savoie et d'Isère. Comment les accueillir décemment ? Les hébergements existants sont-ils suffisants ? L'Etat et le Conseil Général de la Savoie ont choisi le CAL-PACT de Savoie pour répondre à ces questions et faire des propositions.



LES 3 SECTEURS DE L'ETUDE

## Commande

Etat et Conseil Général de Savoie  
Etude prospective en prévision du chantier ferroviaire Lyon-Turin prévu entre 2010 et 2020. Prise en compte des propositions dans projet de contrat Etat Région 2007-2013.

Durée : de mars 2005 à août 2006

## Opérateur

CAL-PACT de Savoie

## Objectifs

La venue des ouvriers pour le chantier va avoir un impact sur le marché du logement dans les vallées du Nord Grésivaudan, de Combe de Savoie, et de la Maurienne. Le CAL PACT a pour mission de proposer des actions de développement et de mobilisation des hébergements, en faveur d'un développement local pérenne, afin de minimiser la création de « bases de vie » temporaires par les entreprises. Tous les types d'hébergement ont été étudiés pour répondre aux besoins multiples des ouvriers de chantier (durée des séjours, meublés) : hôtellerie, camping, logement meublé, logement vide, parc public, foyers logements, hébergements touristiques...

## Démarche et savoir faire PACT

*Le CAL-PACT de Savoie a réalisé :*

- un diagnostic à partir principalement des données de l'INSEE, de la FAGITH (Fédération Autonome Générale de l'Industrie Touristique et Hôtelière), de l'agence touristique départementale, du bilan des OPAH entreprises sur ces secteurs, des visites de terrain auprès des campings, des foyers, des OPAC.
- des propositions de mesures à prendre.

Pour compléter ses connaissances dans le domaine du logement meublé, de l'hôtellerie, des campings, le CAL-PACT a développé un partenariat avec les acteurs locaux du tourisme.

Le CAL-PACT s'est également appuyé sur son expérience du chantier de l'autoroute de Maurienne. Les élus locaux avait mis en place une action originale : mettre en relation l'offre d'hébergement (les bailleurs ou les agences immobilières) avec la demande émanant des ouvriers du chantier. Un fichier informatique permettait de centraliser l'offre et de répondre rapidement aux demandes des ouvriers. Ce fichier a été actualisé et est désormais accessible via Internet.

## Résultats obtenus

Les propositions du CAL-PACT ont ainsi concerné :

- ✦ le logement privé : la poursuite d'OPAH pour développer la location.
- ✦ l'hôtellerie : la sectorisation des établissements selon le type de clientèle qu'ils reçoivent (touristes, travailleurs) ...
- ✦ le camping : le développement des habitations légères de loisirs en prenant en compte la question de l'assainissement...
- ✦ le parc public : 1) adapter la réglementation pour mobiliser la vacance structurelle de Modane (logements meublés, déplafonnement des conditions de ressources). 2) anticipation de construction de nouveaux programmes dans les secteurs tendus. 3) opération tiroir sur la démolition de logements sociaux à St Jean de Maurienne.
- ✦ la mise en place d'une ingénierie sociale pour décharger les entreprises et ses salariés dans la recherche d'hébergement, d'aides au logement, et pour encourager la colocation ...
- ✦ Les bases vie : encadrement de leur création.

### Contact